

DOSSIER DE PRESSE

20 Dossiers pour construire LA BRETAGNE



20/20

Diawel éditions
Institut Culturel
de Bretagne

Diawel éditions - Institut Culturel de Bretagne

CONTACTS PRESSE :

Anne-Edith Poilvet : 06 82 01 87 42

Bernard Hommerie : 06 80 01 87 06



20 dossiers pour construire la Bretagne

“20 dossiers pour construire la Bretagne” Crise ou pas crise... et si on agissait par l'action ?

La Bretagne souffre, son économie est fragilisée, son agriculture vacille, la démocratie semble en panne, le monde politique n'inspire plus confiance.

Dans ce contexte difficile, il faut des idées nouvelles.
Et si elles venaient de la société civile ?

C'est ce qui a conduit plusieurs personnes engagées dans des organismes à caractère économique, culturel, social à se rassembler dans un collectif qui a réfléchi sur ce que pouvait être la Bretagne de demain.

Le livre “20 dossiers pour construire la Bretagne” est le fruit de ces analyses. Il a pour ambition de poser les 20 enjeux majeurs de la Bretagne de demain : de l'unité bretonne à la démocratie participative, en passant par l'équilibre territorial, le vieillissement, la maîtrise énergétique, le tourisme, l'ouverture internationale...

Pour tous ces thèmes essentiels, il a été établi un état des lieux mais surtout des propositions.

Le livre se veut être une base pour une réflexion plus approfondie qui est appelée à se poursuivre sur www.construirelabretagne.bzh où chacun est invité à proposer ses propres projets.



Les 26 pays d'aménagement du territoire (tels que définis dans la loi Voynet de 1999) de la Bretagne historique.

Les villes indiquées sont les sièges administratifs de ces entités.

*En Loire-Atlantique, deux territoires ne disposent pas de telle structure, à savoir ce que nous appelons pays de Nantes et pays de Saint-Nazaire. Les pointillés représentent les communautés d'agglomération de ces deux

Ce livre analyse 20 thématiques qui nous semblent importantes pour l'avenir de la Bretagne. Il est issu d'une initiative portée par quelques acteurs de la société civile.

Dans un monde qui évolue à toute allure, il propose 20 dossiers organisés de façon identique. A chaque fois, un diagnostic résume diverses tendances lourdes difficilement contestables. L'ambition est ensuite d'évoquer des pistes concrètes d'actions pour aider à la construction d'une Bretagne belle, prospère et ouverte sur le monde.

Nous partons du constat que nous habitons un territoire qui s'appelle la Bretagne et ce nom a pour nous une importance.

Ce territoire n'a pas toujours existé, a été appelé différemment. Il est nommé depuis plus de 1500 ans et connaît, depuis 851, un périmètre d'une stabilité rare en Europe. Il a, tour à tour, été indépendant, un royaume, s'est doté d'un Parlement dès le XIII^{ème} siècle, s'est uni à la France par le traité d'Union (et non de rattachement) de 1532. Il devient alors peu à peu une province (de provincia : espace vaincu), a été parfois qualifié de « province réputée étrangère ». Suite à la Révolution française de 1789, la Cour d'appel de Rennes succède au Parlement de Bretagne créé en 1554 par Henri II et exerce, comme aujourd'hui, ses pouvoirs sur cinq « départements ».

Par contre, la Bretagne n'a plus de nom et disparaît au plan institutionnel pendant plus de 150 ans.

A l'inverse, même sans appellation officielle, peut-être précisément pour certains car elle n'en a plus, des êtres vivants sur ce bout et début de terre se définissent toujours comme Bretons et sont individualisés comme tels par les autres. Cette réalité existe en raison de son Histoire, parce qu'ils disposent de multiples singularités, parce qu'ils se « sentent » Bretons. Hier comme aujourd'hui, certains disent qu'ils rentrent au « pays », ce curieux territoire difficilement identifiable, parfois tenace voire indélogeable puisqu'il reste dans des cœurs.

Dans les années 1950, des Bretons créent un Comité qui produit des études, veut défendre leurs intérêts, assure leurs liaisons et se nomme CELIB « Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons ».

Peu à peu, le territoire retrouve un nom et devient dans la constitution française une « Région » (du latin reg, régner, régir, dominer). Pour l'essentiel (il existe quelques exceptions), cette institution fonctionne aujourd'hui sur quatre départements et dispose, depuis 1982, de pouvoirs et surtout de budgets très faibles au regard d'autres « régions » européennes. Depuis 1986, cette région dispose de représentants qui sont élus au suffrage universel. Récemment, la Bretagne a refusé d'être nommée tel un point cardinal. Certains s'en désintéressent, votent ou se contentent de la représentation actuelle, d'autres disent qu'ils veulent « vivre et travailler au pays », parfois rajoutent « décider au pays ». Certains disent qu'ils vont ou sont en Bretagne, qu'ils se sentent ou sont Bretons.

Région ? Pays ? Bretagne.

2016 : la Bretagne n'a pas fini de faire parler d'elle.



Dossier 1. L'unité bretonne. La réunification.

Dossier 2. L'animation territoriale et non son contrôle.

Dossier 3. L'équilibre territorial breton.

Dossier 4. Langue bretonne : c'est aujourd'hui ou jamais !

Dossier 5. Economie bretonne, sans usines pas d'emplois

Dossier 6. Mobilité ou congestion ? Pas besoin d'investir massivement pour rouler malin...

Dossier 7. Une société du lien : moins de cheminées, plus de passerelles.

Dossier 8. La Bretagne numérique contre les prédateurs du Web ?

Dossier 9. La Bretagne ? Connais pas...

Dossier 10. Et si la Bretagne renouait avec son destin maritime ?

Dossier 11. Dynamisons la Basse-Bretagne !

Dossier 12. L'innovation, la botte (trop) secrète de la Bretagne.

Dossier 13. L'agriculture bretonne : une expertise planétaire sous l'éteignoir.

Dossier 14. La Bretagne vieillit : aubaine ou bombe à retardement ?

Dossier 15. Détresses sociales, comment sortir du paradoxe breton ?

Dossier 16. Relocaliser l'énergie en Bretagne : des centaines de millions d'économie et des milliers d'emplois !

Dossier 17. Tourisme en Bretagne : oui à la diversité, non à la cacophonie.

Dossier 18. La Bretagne : un pays de pays.

Dossier 19. Exportations bretonnes : tout pour plaire et pourtant...

Dossier 20. Bretagne : maîtriser notre destin.





Les Bretons sont appelés eux aussi à construire la Bretagne en proposant leurs projets sur le site

LES PROJETS EN COURS [PROPOSEZ VOTRE PROJET](#)

- Breizh 5/5 poursuit son déploiement pour la Bretagne
- Suite à l'initiative citoyenne de Béganne, un parc éolien similaire se développe en Loire-Atlantique
- Sans argent, la Vallée des Saints a déjà érigé 80 statues monumentales et attiré l'an passé plus de 100 000 visiteurs

L'ambition est d'évoquer des pistes concrètes d'actions pour aider à la construction d'une Bretagne belle, prospère et ouverte sur le monde.

Trois types de travaux et d'initiatives, sont ainsi engendrés :

Au-delà des 20 dossiers, permettant de produire des bilans solides et de proposer des idées pour construire ce chemin, il s'agit ensuite de relayer sur le site construirelabretagne.bzh les réactions à nos travaux, de diffuser ainsi d'autres analyses, idées, documents et projets qui nous semblent affirmer et construire

cette dynamique, de les mettre « en relation », de leur procurer contacts et ouvertures avec de nouveaux Acteurs du Territoire.

Il s'agit ainsi de valoriser d'autres analyses et initiatives qui existent et dont on n'a, pour le moment, pas parlé. Dans ce but, la plate-forme construirelabretagne.bzh dispose d'une rubrique « projets », où sont évoqués :

- des projets, petits ou grands, que le Comité éditorial choisit de relayer et de faire connaître, car ils sont emblématiques d'une dynamique en marche.
- des initiatives, issues de multiples acteurs, souvent non repérés et qui construisent la Bretagne, souvent sans se faire connaître.
- des actions, enfin, des acteurs bretons, insuffisamment valorisés, qui sont déjà en train de construire la Bretagne, et qui recherchent aides et compléments de moyens.

Voilà ce qui peut aider à créer une chaîne de projets, pourquoi pas des projets à la chaîne...!





QUI SOMMES-NOUS ?

Construire la Bretagne est un groupe de personnes engagées dans divers organismes à caractère économique, culturel, social en Bretagne. C'est un collectif qui n'est apparenté à aucun parti politique et ce n'est pas non plus une association.

Ce sont des individus qui pour lors se comprennent et s'entendent pour réaliser des analyses, interagissent et échangent pour produire des constats et des idées qu'ils partagent et diffusent.

Pour valider des idées collectives avant de les communiquer (site Internet, livre, émissions TV ou radios réalisées par des membres au nom de ce collectif...), ils ont mis en place un comité éditorial, se sont mis d'accord pour avoir une présidence honorifique, s'organisent de façon la plus souple et sérieuse possible pour valider, produire et diffuser des informations partagées.

Ces personnes veulent aider à la construction d'une Bretagne belle, prospère, solidaire et ouverte sur le monde.

Comité éditorial : Paul Loret (président du comité), Malo Bouëssel du Bourg, Michel Bouvier, Daniel Cueff, Bernard Hommerie, André Lavanant, Xavier Leclercq, Tangi Louarn, Patrick Malrieu, Jean Ollivro, Romain Pasquier, Anne-Edith Poilvet.



20 Dossiers pour construire LA BRETAGNE



20/20

Diawel éditions
Institut Culturel
de Bretagne

Le livre est co-édité
par Diawel éditions
et l'Institut Culturel de Bretagne

112 pages
Format : 20x20

Prix de vente : 12€

Il est en vente dans les bonnes librairies de Bretagne,
notamment :

Lamballe (La Cédille)
Brest (Dialogues)
Quimper (Coop Breizh)
Concarneau (Ti ar sonerien)
Quimperlé (Penn da benn)
Rennes (Encre de Bretagne)
St Servan (Droguerie Marine)
Lorient (Coop Breizh)
Vannes (Lenn ha dilenn)

Il peut être commandé par courrier :

Institut Culturel de Bretagne
6 rue Porte Poterne - 56000 VANNES
02 97 68 31 10 postel@skoluhelarvro.bzh

Ajoutez 3€ pour le port



20 dossiers pour construire la Bretagne

Diawel éditions / Institut Culturel de Bretagne

CONTACTS PRESSE :

Anne-Edith Poilvet : 06 82 01 87 42

contact@bretagne-prospective.bzh

Bernard Hommerie : 06 80 01 87 06